Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 056-215601261-20260507-CNE07052604-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE MARZAN

Séance du jeudi 07 mai 2026

Date de convocation :	30 avril 2026	Conseillers en exercice :	23
Date d'affichage :	30 avril 2026	Conseillers présents :	20
		Conseillers votants :	23

L'an deux mille vingt-six, le sept mai, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune, convoqué le trente avril deux mille vingt-six, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Denis LE RALLE, Maire.

Etaient présents : M. Denis LE RALLE, Mme Annie DRENO, M. Sylvain GUEDAS, Mme Sylvie BENNEKA, M. Augustin PAULAY, M. Jean-Pierre ZUCCHI, Mme Françoise HEBEL, M. Christian TREMANT, Mme Marie-Pierre SANTERRE, M. Rémi MATHURIN, Mme Rachelle HILLAIREAU, M. Réda OUKRINE, Mme Patricia TALIO, M. Jean-Marc NOEL, Mme Marie CATREVAUX, Mme Stéphanie LA MANNA, M. Morgan JOANNIC, Mme Camille LE PAGE, M. Jacky NAULIN, Mme Alexandra CONTRATTI.

Étaient absents excusés :
M. Patrick MONNEREAU a donné pouvoir à M. Denis LE RALLE.
Mme Nathalie BANCEL a donné pouvoir à Mme Annie DRENO.
Mme Lise CRONIER a donné pouvoir à Mme Alexandra CONTRATTI.

Mme Marie CATREVAUX a été élue secrétaire de séance.

- **Servitude de tréfonds – parcelle ZW53 – ZW55 – CNE070526-04**

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a été saisi de la demande de Mme Julie LELONG, propriétaire au 3, Le Prédit à Marzan, de la parcelle ZW55 où se situe sa résidence principale et de la parcelle ZW53 où se situe une annexe. Mme LELONG souhaite raccorder son annexe, en eau et électricité, à partir de sa résidence principale. Ce raccordement nécessite de traverser le chemin rural n°508 sans que l'utilisation de ce dernier, notamment pour le passage des véhicules, ne soit remise en cause. Ainsi, il conviendrait de créer une servitude de tréfonds.

M. le Maire propose au Conseil Municipal de créer une servitude de tréfonds qui serait enregistrée aux frais de la demandeuse, Mme Julie LELONG, par le notaire de son choix.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- approuve la proposition de création d'une servitude de tréfonds, consistant en la traversée du chemin rural n°508 sans que l'utilisation de ce dernier ne soit remise en cause, notamment pour le passage des véhicules, permettant le raccordement, en eau et électricité, de la parcelle ZW53, à partir de la parcelle ZW 55, au 3 Le Prédit à Marzan, parcelles appartenant à Mme Julie LELONG,
- précise que cette servitude sera enregistrée par le notaire de la demandeuse et à ses frais,
- autorise M. le Maire à signer tout acte relatif à cette servitude de tréfonds.

Pour copie conforme,
MARZAN, le 12 mai 2026
Le Maire,
Denis LE RALLE